



## Indices de sécurité 2011 des affiliés à la solution de branche MSST n° 28

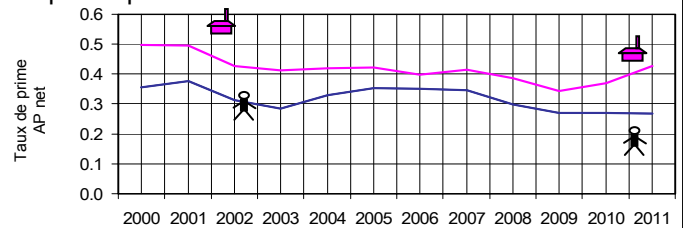
Les entreprises affiliées à la solution de branche « Horlogerie et microtechnique » doivent réaliser une statistique annuelle des événements dangereux (presqu'accidents, accidents et maladies dus à la place de travail, accidents non professionnels). Cette statistique débouche sur 6 indices qui sont communiqués au service "Santé et Sécurité au travail" de la Convention patronale horlogère. On en déduit ensuite les indices généraux moyens propres à la branche.

Sur 413 formulaires d'enquête attendus, le service SST en a reçu 300 exploitables (72,6 %), représentant 45'201 travailleurs (97,8 %). On observe que:

- Indice 1 - Les primes d'assurance pour cas d'origine professionnelle continuent d'augmenter pour les petites entreprises (+15%).
- Indice 2 - Les primes d'assurance pour accidents non professionnels ont encore baissé, dans une fourchette de -1,8 / - 2,8 %, pour toutes les tailles d'entreprises.
- Indice 3 - La moyenne des heures perdues par cas d'origine professionnelle est stable, à un bas niveau.
- Indice 4 - La fréquence des accidents au travail reste faible, mais augmente dans les petites sociétés (+24%).
- Indice 5 - L'absentéisme moyen suite à un accident non professionnel est de 4,4545 heures par 1000 heures travaillées (3,0134 heures dans les petites entreprises). Paramètre recensé pour la première fois.
- Indice 6 - La fréquence des accidents non professionnels est de 0,06463 cas par 1000 heures travaillées (0.06053 cas dans les petites entreprises). Paramètre recensé pour la première fois.
- Les chutes, glissades et coupures sont toujours les principales causes d'accidents au travail. Le nombre de maladies professionnelles rapportées étant trop faible, il n'est pas possible d'en déduire des généralités. Quant aux accidents non professionnels (recensés pour la première fois), les indications fournies ne permettent pas encore de cerner les causes avec pertinence.

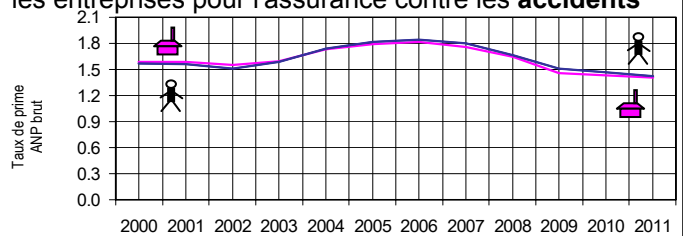
### INDICE 1. Taux de prime nets payés en 2011 par les entreprises pour l'assurance contre les accidents et maladies professionnels :

- en moyenne par entreprise: **0,426 %** de la masse salariale.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,267 %** de la masse salariale.



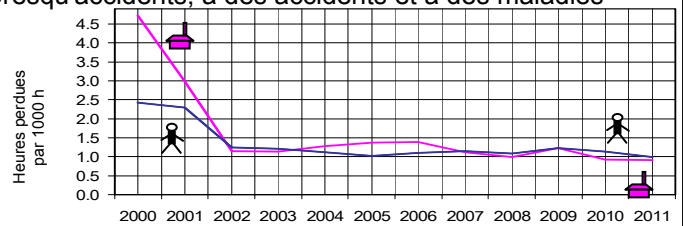
### INDICE 2. En 2011, les taux de primes bruts payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents non professionnels étaient les suivants:

- en moyenne par entreprise: **1,406 %** de la masse salariale.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **1,426 %** de la masse salariale.



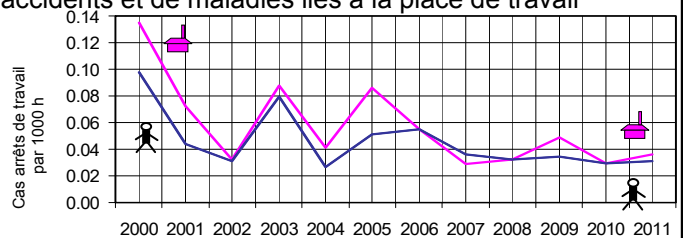
### INDICE 3. En 2011, le taux d'absentéisme dû à des presqu'accidents, à des accidents et à des maladies liés à la place de travail s'est élevé à:

- en moyenne par entreprise: **0,902 heures** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,983 heures** par 1000 heures travaillées

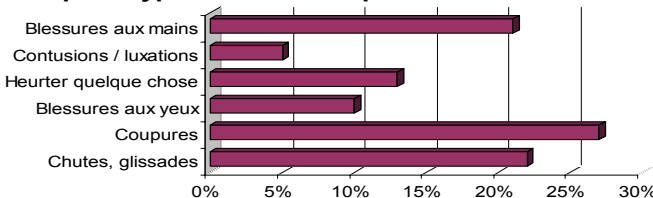


### INDICE 4. En 2011, le nombre de presqu'accidents, d'accidents et de maladies liés à la place de travail s'est élevé à:

- en moyenne par entreprise: **0,0363 cas** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,0311 cas** par 1000 heures travaillées.



### Principaux types d'accidents professionnels:



### Principales causes de maladies dues au travail:

Seulement 31 échantillons de maladies professionnelles sont rapportés. Les causes évoquées étant très diverses, il n'est pas possible de faire ressortir des pathologies typiques de la branche ou des tendances.